



A Lille, le 9 Janvier 2016

Au

Directeur Départemental du SDIS 59

Le Colonel Gilles GREGOIRE.

Objet : Groupe de travail

Mon Colonel,

En date du 22 Décembre 2015 nous vous avons adressé un courrier stipulant notre souhait d'intégrer les onze groupes de travail, et non d'être temporisés dans un douzième.

En effet cette demande est plus que légitime, car la catégorie C du SDIS 59, majoritaire, n'est pas intégrée dans ces groupes, et encore moins les élus du personnel issus des élections professionnelles de 2014. Votre fonctionnement sème le doute chez les agents qui se demandent si vos démarches vers un dialogue social sont bien sincères et réelles.

De plus pour agrémenter la situation, nous avons reçu hier, une convocation de l'administration concernant la première date de ce douzième groupe.

Mon Colonel, l'Unité Syndicale tient au respect et à l'application d'un vrai dialogue social, faites-en sorte que la température ne monte pas...

Certains de l'intérêt que vous porterez à notre requête, Mon Colonel, veuillez accepter nos salutations.

Pour l'Unité Syndicale

Quentin DE VEYLDER